

**INFORMATION**

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes  
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

--

une partie des actions issues de l'exercice des options font l'objet d'une obligation de conservation

*"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de*